

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2218

25 août 2015

SOMMAIRE

Advanced Global Holding Limited S.à r.l.	106439	Köln, Breite Straße 103-105 Beteiligung B S.à r.l.	106425
America Corporation International S.à r.l.	106420	Körgaban G.m.b.H.	106421
Andbank Luxembourg S.A.	106464	KPI Retail Property 10 S.à.r.l.	106425
Axalta Coating Systems Finance 1 S.à r.l.	106424	Laboratoire Dentaire Kayl S.à r.l.	106421
Beliere Holding S.A.	106418	LASCA, Luxembourg Assistance Consulting Agency, S.à r.l.	106421
Believe S.à r.l.	106418	Longridge Investment S.A.	106423
BRE/Europe 4 S. à r.l.	106418	LPRV PG 2 S.à r.l.	106423
BR Holding S.à r.l.	106420	Luxembourg Investment Company 55 S.à.r.l.	106421
BR Japan Core Plus LLC Holding S.à r.l.	106464	Lux Multi-Flex	106422
CAP FAM S.A.	106419	Marnix Luxembourg S.à r.l.	106427
Caterpillar Luxembourg S.à.r.l.	106419	Nade Luxco 1 S.à r.l.	106420
Chialux S.à r.l.	106423	Partners Invest	106464
Chunko S.A.	106419	PayPal Payments Pte Holdings S.C.S.	106425
Compagnie Financière Luxembourg S.A.	106418	Peintures et Décors Meyers Claude S.à r.l.	106464
CSP Technologies Parent S.A.	106440	PH Kaymu S.C.Sp	106462
CSP Technologies Parent S.à r.l.	106440	Plaza Investissements Luxembourg S.à r.l.	106439
Dewa Properties S.A.	106425	Prostar S.A.	106462
Euclid Opportunities SA	106431	Protos S.A.	106462
Faith SPF	106418	Samsonite International S.A.	106419
Framsteget S.à r.l.	106425	Synapse Logistique Luxembourg	106424
H.W. Restaurant S.à r.l.	106463	Vendito Asia Top S.C.Sp.	106426
Integra Consultancy Services S.A.	106422	Vento Hermes S.à r.l.	106424
Isolation 2000 S.A.	106422	Wefi S.A.	106424
JBBK Verwaltungs S.à r.l.	106420	Woiwer R6 S.A.	106423
Kids'Ville S.à r.l.	106419		
Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl	106422		

Believe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 137.184.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015102801/9.

(150113325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Beliere Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 45, Duarrefstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 6.464.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015102799/10.

(150112903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

BRE/Europe 4 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 126.963.

Les comptes annuels de la société BRE/Europe 4 S.à r.l. au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015102812/10.

(150112534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

FILUX, Compagnie Financière Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R.C.S. Luxembourg B 16.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE LUXEMBOURG - FILUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2015102836/11.

(150113362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Faith SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 180.162.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique le 30 juin 2015

1. La démission de Monsieur Francis DA SILVA de son mandat d'Administrateur de catégorie B est acceptée;
2. Monsieur Etienne JOANNES, employé privé, né le 5 mars 1976 à Saint-Mard (Belgique), résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg est nommé Administrateur de catégorie B, avec effet immédiat.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2017.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015105785/14.

(150116462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Chunko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 142.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015105658/9.
(150116379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

CAP FAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 192.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015105646/10.
(150116116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Signature.

Caterpillar Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 129.821.700,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 109.381.

Les comptes annuels au 30 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juin 2015.
Référence de publication: 2015105651/10.
(150116144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Kids'Ville S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 57, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 138.414.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KIDS'VILLE S.à r.l.

Société à responsabilité limitée
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015105947/12.
(150115791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Samsonite International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 159.469.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015108251/13.
(150118197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

BR Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-7346 Steinsel, 29, An de Bongerten.

R.C.S. Luxembourg B 89.389.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015102808/9.

(150113103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Nade Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.513.

Les statuts coordonnés au 1^{er} juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015104150/11.

(150114814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

JBBK Verwaltungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 105.039.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association n° 298 du 5 avril 2005.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JBBK Verwaltungs S.à r.l.

Référence de publication: 2015105928/14.

(150115853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

America Corporation International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.065.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 24 juin 2015

1. Monsieur Mark VRIJHOEF a démissionné de son mandat de gérant de classe B avec effet au 4 mai 2015.
2. Monsieur Raphaël ROZANSKI a démissionné de son mandat de gérant de classe B avec effet immédiat.
3. Monsieur Joel CÁRDENAS SAN MARTÍN, administrateur de sociétés, né à Bilbao (Espagne), le 3 mars 1978, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de classe B avec effet au 4 mai 2015 et pour une durée indéterminée.
4. Madame Mariana Barbara DE SA MORAIS CARNEIRO VERÍSSIMO DA CUNHA, née à Lisbonne (Portugal), le 25 février 1979, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme gérante de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26.06.2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour America Corporation International S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015102713/20.

(150112745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Körgaban G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 169.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015105953/9.

(150116132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

LASCA, Luxembourg Assistance Consulting Agency, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.625,00.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 38, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 29.370.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015105973/10.

(150116640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Laboratoire Dentaire Kayl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Canal.
R.C.S. Luxembourg B 83.152.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LABORATOIRE DENTAIRE KAYL S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015105969/12.

(150116237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Luxembourg Investment Company 55 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 195.074.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 18 juin 2015

1. Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.
2. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).
3. Monsieur Elliot GREENBERG, administrateur de sociétés, né à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 19 janvier 1959, demeurant professionnellement aux Etats-Unis d'Amérique, 10019 NY, New York, 40, West 57th Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une période indéterminée.
4. Monsieur Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 21 mai 1986, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.
5. Monsieur Pierre CLAUDEL, administrateur de sociétés, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 2.7.2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Luxembourg Investment Company 55 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015105965/23.

(150116036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

I.C.S. Assurances et Finances, Integra Consultancy Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 59.616.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015105915/10.

(150116629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Isolation 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4779 Pétange, 4, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 81.673.

Rectificatif du dépôt L150016067 du 26 janvier 2015

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2014.

Pour statuts conformes

Référence de publication: 2015105921/12.

(150116680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.605.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Juin 2015.

Kimberly-Clark Luxembourg Holdings S.à.r.l.

Jack Mudde

Gérant

Référence de publication: 2015105941/14.

(150116082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Lux Multi-Flex, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 132.422.

Suite à la démission de Mr. Yves Maas en tant qu'administrateur de Lux Multi-Flex en date du 30 juin 2015, le conseil d'administration se compose comme suit jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015:

- Heinrich Hugenschmidt, Membre du Conseil d'Administration

8, Paradeplatz, CH-8001 Zurich

- Georg Sartoris, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Oliver Schutz, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2015105964/18.

(150115968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Longridge Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 149.681.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015105983/10.

(150116107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Chialux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 38, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 113.709.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015102863/10.

(150113504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

LPRV PG 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 189.862.

EXTRAIT

Il y a lieu de noter qu'à la suite d'un contrat de cession de parts daté du 15 juin 2015, l'associé de la Société, LPRV PG 1 S.à r.l. a cédé ses 12.500 parts sociales détenues dans la Société à LaSalle Polish Retail Venture LP, une société en commandite, ayant son siège social au One Curzon Street, Londres W1J 5HD, Royaume-Uni et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP16167.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015105985/16.

(150116240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Woiwer R6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4463 Soleuvre, 1, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 145.199.

*Extrait du Procès-verbal de la Réunion du
Conseil d'Administration tenue en date du 20 juin 2015*

Premier résolution

Monsieur Marc PELLER met à disposition son mandat comme délégué à la gestion journalière.

Deuxième résolution

Monsieur Claude MULLER, né le 8 juin 1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement à L-4463 Soleuvre 1, rue Prince Jean, est nommé administrateur délégué avec signature individuelle pour engager la société en toutes circonstances pour une durée de six ans. Son mandat prendra fin à l'assemblée qui se tiendra en 2021.

Pour extrait conforme

FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015106321/17.

(150115836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Vento Hermes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 118.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015106297/10.

(150116207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

Axalta Coating Systems Finance 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 173.442.

L'Associé Unique prend connaissance de la démission de Otmar Hauck avec effet immédiat à partir du 2 juillet 2015.
Le conseil de gérance de la Société sera représenté par:

- Adrien Schrobiltgen, gérant;
- Matthias Vogt, gérant;
- Nicolas Pigeon, gérant.

Référence de publication: 2015106411/12.

(150117534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

Synapse Logistique Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 156.503.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2679 du 7 décembre 2010.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Synapse Logistique Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015107041/15.

(150117431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

Wefi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 72B, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 146.390.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung des alleinigen Aktionärs vom 25. Juni 2015

Aus den Beschlüssen der ordentlichen Generalversammlung des alleinigen Aktionärs vom 25. Juni 2015 ergibt sich, dass folgende Entscheidungen getroffen wurden:

1) Die Generalversammlung beschliesst, die Mitglieder des Verwaltungsrates Frau Andrea Heigl und Frau Eva Potron mit Wirkung zum 25. Juni 2015 von ihrem Amt zu befreien. Frau Heigl wird ebenfalls mit Wirkung vom 25. Juni 2015 von ihrem Amt der täglichen Geschäftsführung befreit.

2) Herr Bertram Welsch ist somit alleiniger Unterzeichnungsberechtigter.

3) Die Generalversammlung nimmt ebenfalls die neue Adresse des Rechnungskommissars Herr Ingo Erb zur Kenntnis: Die neue Adresse lautet: 11, route de Mondorf, L-5441 Remerschen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015106312/17.

(150115976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

KPI Retail Property 10 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 108.125.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015103123/9.
(150113024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Dewa Properties S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1750 Luxembourg, 24, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 129.475.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30/06/2015.
Référence de publication: 2015103820/10.
(150113775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

PayPal Payments Pte Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 173.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Un mandataire
Référence de publication: 2015103270/10.
(150113283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Framsteget S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 85.651.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour la société
Un gérant
Référence de publication: 2015103918/11.
(150113654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

Köln, Breite Straße 103-105 Beteiligung B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 173.655.

EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Gregg Blackstock, gérant de la Société, se situe désormais au:
Flat 7, 20 Earl's Court Square, London, SW5 9DN.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015108022/12.
(150118637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

Vendito Asia Top S.C.Sp., Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 198.044.

Excerpts of the limited partnership agreement (the “Limited Partnership Agreement”) of Vendito Asia 4 S.C.Sp., a special limited partnership, executed on 24th June 2015

1. Partners who are jointly and severally liable. Digital Services XXXI (GP) S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 188577 (the “General Partner”).

2. Name, Partnership’s Purpose, Registered Office, Business Year.

(i) Name

The special limited partnership shall have the name: Vendito Asia Top S.C.Sp. (the “Partnership”).

(ii) Purpose

The purpose of the Partnership is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, limited partnerships or other arrangements and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in order to further the development, marketing and provision of internet services through foreign subsidiaries (ecommerce covering goods and services of different kinds) and the provision through its foreign subsidiaries of logistic services, digital services and all other services relating to the aforementioned business.

The Partnership may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Partnership.

The Partnership is entitled to pursue any and all activities which directly or indirectly serve its purpose. The Partnership exercises any and all rights and obligations which pertain to any shares or interests in other companies.

(iii) Registered Office

The Partnership shall have its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

(iv) Business Year

The business year of the Partnership shall be the calendar year.

3. Designation of the manager and signatory powers. The management of the Partnership is incumbent upon the General Partner.

The General Partner shall manage the Partnership on the basis of the provisions of the Partnership Agreement and otherwise in the best interest of the Partnership. Any liability of the General Partner vis-à-vis the Partnership or its Partners shall be limited to willful misconduct (dol) and gross negligence (négligence grave).

The Partnership is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the General Partner that represents it.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commences as from 24th June 2015, for an indefinite term.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Auszüge aus dem Gesellschaftsvertrag (dem „Limited Partnership Agreement“) der Vendito Asia 4 S.C.Sp., einer Partnerschaftsgesellschaft nach Luxemburgischen Recht (Special Limited Partnership), geschlossen am 24. Juni 2015

1. Gesellschafter, die unmittelbar und gesamtschuldnerisch haften. Digital Services XXXI (GP) S.à.r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), welche den Bestimmungen des Gesetzes des Großherzogtums Luxemburg unterliegt, mit Geschäftssitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de Commerce et des Sociétés) unter der Nummer B 188577 (die „Komplementärin“).

2. Name, Zweck der Gesellschaft, Sitz, Geschäftsjahr.

(i) Name

Die Gesellschaft heißt: Vendito Asia Top S.C.Sp. (die „Gesellschaft“)

(ii) Zweck der Gesellschaft

Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form, die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen im Hinblick auf die Entwicklung, das Marketing und die Erbringung von Internetdienstleistungen durch ausländische Tochtergesellschaften (im Bereich ECommerce bezüglich Waren und Dienstleistungen)

jeglicher Art) sowie die Erbringung von Logistikdienstleistungen, Digitaldienstleistungen und allen anderen Dienstleistungen, die mit der zuvor genannten Geschäftstätigkeit im Zusammenhang stehen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder die der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Darlehen gewähren oder die Gesellschaften auf jede andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausüben, die direkt oder indirekt ihrem Zweck dienen. Die Gesellschaft kann jegliche Rechte und Pflichten in Bezug auf Beteiligungen an anderen Gesellschaften ausüben.

(iii) Sitz

Der Sitz der Gesellschaft ist in der rue 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg.

(iv) Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr wird das Kalenderjahr sein.

3. Wahl des Geschäftsführers und Zeichnungsbefugnisse. Die Geschäftsführung der Gesellschaft obliegt der amtierenden Komplementärin.

Die Komplementärin wird die Gesellschaft auf Basis der Bestimmungen des Gesellschaftsvertrages oder in sonstiger Weise bestmöglich im Interesse der Gesellschaft führen. Jede Haftung der Komplementärin gegenüber der Gesellschaft wird auf Fälle des Vorsatzes (dol) und der groben Fahrlässigkeit (négligence grave) beschränkt.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift der Komplementärin, durch welche die Gesellschaft repräsentiert wird, rechtskräftig gegenüber Dritten verpflichtet.

4. Anfang und Enddatum der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird am 24. Juni 2015 für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Référence de publication: 2015105403/76.

(150115100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2015.

Marnix Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 195.975.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of the month of June.

Before the undersigned, Maître Karine REUTER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Marnix Luxembourg Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with a share capital of EUR 12,520.-, having its registered office at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés) (the "RCS") under number B 164273,

here represented by any member of the legal study Clifford Chance Luxembourg and/or any member of the legal study of the Notary professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the time with the registration authorities.

Article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended (the "1915 Law") and article 16 of the articles of association of the Company (the "Articles") provide that where the Company has only one shareholder it shall exercise the powers related to the shareholders' meeting and its decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the registered office.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Marnix Luxembourg S.à r.l., private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and being registered with the RCS under number B 195975, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary residing in Luxembourg, dated 31 March 2015, whose Articles were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") number 992, page 47596 on 15 April 2015. The Articles were not amended since.

The appearing party, represented as stated above, representing the whole share capital of the Company requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued shares capital of the Company by a total amount of seven million one hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 7,187,500.-), so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seven million two hundred thousand Euro (EUR 7,200,000.-) by creating and issuing seven million one hundred eighty-seven thousand five hundred (7,187,500) new shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and features as those attached to the existing shares (the "New Shares").

Subscription and Payment

The Sole Shareholder declares to subscribe and fully pay in for the New Shares a total amount of seven million one hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 7,187,500.-) consisting of:

- a contribution in kind consisting of an undisputed payable claim of a total amount of one million one hundred thousand Euro (EUR 1,100,000.-) to be entirely contributed to the share capital of the Company; and

- a contribution in kind consisting of an undisputed payable claim of a total amount of six million eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 6,087,500.-) to be entirely contributed to the share capital of the Company (together referred to as the "Contributions in Kind").

As it appears from the valuation report presented to the undersigned notary, the board of managers of the Company has evaluated the Contributions in Kind at seven million one hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 7,187,500.-), which in the reasonable belief of the management of the Company (i) constitutes a fair and reasonable valuation of the Contributions in Kind and (ii) is at least equal to the New Shares issued in exchange.

Second resolution

Further to the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles (Capital), which shall now read as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at seven million two hundred thousand Euro (EUR 7,200,000.-) represented by seven million two hundred thousand (7,200,000) registered shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up, each having such rights and obligations as set out in the present Articles"

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 3 of the Articles (Object), which shall now read as follows:

" **3. Object.** The purposes of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the sole manager or the board of managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the sole manager or the board of managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by the Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or surety-ship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any corporate body in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any corporate body in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the sole manager or the board of managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the sole manager or the board of managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

3.11 In addition, the purpose of the Company is the acquisition, rent and sale of real estate properties, for its own account, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as operations, relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under the Law without due authorisation under the Law."

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed six thousand Euros (EUR 6,000.- €).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Sole Shareholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the Sole Shareholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil quinze, le douze juin.

Par-devant Maître Karine Reuter, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Marnix Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec un capital social de 12.520,- EUR ayant son siège social au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "RCS") sous le numéro B 164273,

ici représentée par un employé du cabinet juridique Clifford Chance au Luxembourg et/ou un employé de l'Etude notariale en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée (la "Loi de 1915") et l'article 16 des statuts de la Société (les "Statuts") prévoit que lorsque la Société ne compte qu'un associé il devra exercer les pouvoirs dévolus aux assemblées générales et ses décisions seront prises sous la forme de résolutions écrites et devront être enregistrées dans un registre des procès-verbaux tenus au siège social.

Laquelle partie comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de Marnix Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculé auprès du RCS sous le numéro B 195975, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, résidant à Luxembourg, en date du 31 mars 2015, et dont les Statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") numéro 992, page 47596, le 15 avril 2015. Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social de la Société a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 7.187.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à sept millions deux cent mille euros (EUR 7.200.000,-) par l'émission de sept millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (7.187.500) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et ayant les mêmes caractéristiques et droits tels que définis dans les Statuts (les "Nouvelles Parts Sociales").

Souscription et paiement

L'Associé Unique décide de souscrire et libérer les Nouvelles Parts Sociales pour un montant total de sept millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (7.187.500,- EUR) consistant en:

- un apport en nature consistant en une créance incontestée et payable d'un montant total d'un million cent mille euros (1.100.000,- EUR) qui sera entièrement attribuée au capital social de la Société; et

- un apport en nature consistant en une créance incontestée et payable d'un montant total de six million quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (6.087.500,- EUR) qui sera entièrement attribuée au capital social de la Société (ensemble les "Apports en Nature").

Comme il ressort du rapport d'évaluation présenté au notaire soussigné, la gérance de la Société a évalué les Apports en Nature mentionné ci-dessus à sept millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (7.187.500,- EUR), ce qui selon les gérants de la Société (i) constitue une évaluation juste et raisonnable des Apports en Nature et (ii) est au moins égal aux Nouvelles Parts Sociales émises en échange.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société (Capital) afin de refléter les décisions ci-dessus, qui sera désormais rédigé comme suit:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à sept millions deux cent mille euros (EUR 7.200.000,-) représenté par sept millions deux cent mille (7.200.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, chacune jouissant des droits et obligations tels que décrits dans les présents Statuts."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 3 des Statuts de la Société (Objet) qui sera désormais rédigé comme suit:

" **3. Objets.** Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le gérant unique ou le conseil de gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le gérant unique ou le conseil de gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le gérant unique ou le conseil de gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, agent, co-contractant, trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le gérant unique ou le conseil de gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

3.11 En outre, l'objet de la Société est l'acquisition, la location et la vente de biens immobiliers, pour son propre compte au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi les opérations en lien avec des biens immobiliers, y compris la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi ne soit obtenue."

Déclaration en matière de blanchiment

Le(s) associé(s) /actionnaires déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Coûts et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à six mille euros (EUR 6,000.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de l'Associé Unique et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de l'Associé Unique a signé avec le notaire le présent acte.

Signés: F. DAVISTER, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 16 juin 2015. Relation: 2LAC/2015/13425. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

Référence de publication: 2015105083/236.

(150114697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2015.

Euclid Opportunities SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 158.786.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth day of the month of June.

Before Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg
was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Euclid Opportunities S.A. (the "Company"), having its registered office at 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Me Hellinckx on 21 January 2011, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B158786, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 947 of 10 May 2011.

The meeting was presided by Me Ana BRAMAO, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting appointed as secretary and as scrutineer Me Nora FILALI, maître en droit, residing Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholder represented together with the number of shares held are shown on the attendance list, signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxy will be annexed to the present deed to be filed therewith with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that all shares of the Company are duly represented at the present general meeting so that the entire issued share capital and the sole shareholder of the Company is represented at the present meeting and declares having had full knowledge of the agenda.

III. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

IV. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Reclassification of the Class A Ordinary Shares and of the Class B Ordinary Shares held by the Sole Shareholder into ordinary shares with such rights and obligations as determined in the Articles.

2. To amend and restate the articles of incorporation of the Company (the “Articles”) in their entirety so that they shall read substantially as follows or with any amendments as the proxy holder of the shareholder present deems fit.

Art. 1. Form, name. There is hereby established among the owners of the shares a company in the form of a “société anonyme”, under the name of “Euclid Opportunities S.A.” (the “Company”).

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 3. Object. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private equity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 5. Capital - Shares and share certificates. The issued capital of the Company is set at thirty thousand British Pounds (GBP 30,000.-) divided into thirty thousand (30,000) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) per share.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholders.

Transfers of shares shall be effected by an inscription of the register of shareholders of the Company upon delivery of the certificate or certificates issued in relation to the shares to the Company along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 6. Increase and reduction of capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 7. Meetings of shareholders - General. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. If and so long as the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Any shareholder may participate and vote in any meeting of shareholders by videoconference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Monday of August of each year at 10.00 am.

If such day is not a business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. Board of directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected. The directors shall be eligible for re-election.

The general meeting of shareholders may decide to appoint directors of two different classes, being class A directors and class B directors. Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the directors be identified with respect to the class they belong.

Any director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 10. Procedures of meeting of the board. The board of directors will choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy. One director may represent one or more directors.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of directors

(namely class A directors and class B directors) any resolutions of the board of directors may only be validly taken if approved by the majority of directors including at least one class A and one class B director (which may be represented).]

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders. This paragraph does not apply where the decision of the board of directors relates to current operations entered into under normal conditions.

Art. 11. Minutes of meetings of the board. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or two directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

Art. 12. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 13. Binding signatures. The Company will be bound by the joint signature of any two directors of the Company and in case different classes of directors are appointed, by the joint signature of one class A director and one class B director or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 14. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 15. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of April of each year and shall terminate on 31 March of next year.

Art. 16. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

Art. 17. Dissolution and liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 18. Amendment of Articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 19. Governing law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on Commercial Companies as amended.

Art. 20. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares in the Company, the Company shall exist as a single sole shareholder Company and the single shareholder shall exercise the powers reserved to the general meetings.

After having considered the above, the Meeting unanimously resolved as follows:

First Resolution

The Meeting unanimously resolved to reclassify the Class A Ordinary Shares and the Class B Ordinary Shares held by the Sole Shareholder into ordinary shares with such rights and obligations as determined in the Articles.

Second Resolution

The Meeting unanimously resolved to fully amend and restate the Articles as set forth in the agenda.

There being no further items on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1.500,- euro.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the party hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same party, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes to the members of the Bureau and the proxyholder appearing, known to the undersigned notary by names, surnames, civil statuses and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-cinquième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire de Euclid Opportunities S.A. (la "Société"), ayant son siège social au 17, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg suivant acte reçu de Me Hellinckx en date du 21 janvier 2011, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B158786, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") numéro 947 du 10 mai 2011.

L'assemblée a été présidée par Me Ana BRAMAO, maître en droit demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme secrétaire et comme scrutateur Me Nora FILALI, maître en droit demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le mandataire, le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire instrumentant.

Cette liste ainsi que la procuration resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les actions de la Société sont dûment représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'ensemble du capital social émis et l'actionnaire unique de la Société sont représentés à la présente assemblée et ce dernier déclare avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour.

III. Il ressort de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

IV. Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1. Requalification des Actions Ordinaires A et des Actionnaires Ordinaire B détenue par l'Actionnaire unique en actions ordinaires ayant les droits et obligations tels que prévues par les Statuts.

2. Modification et refonte des statuts de la Société (les «Statuts») dans leur intégralité de sorte qu'ils aient substantiellement la teneur suivante ou incluant toutes les modifications jugées nécessaires par le mandataire de l'actionnaire présent à l'Assemblée:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination . Il est par la présente établi, entre les actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de «Euclid Opportunities S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires statuant de la manière requise pour la modification des présents statuts, conformément à l'Article 18 ci-après.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou autres bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 5. Capital - actions et certificats. Le capital émis de la Société est fixé à trente mille Livres Sterling (GBP 30.000), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de un Livre Sterling (GBP 1,-) par action.

Les actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable propriétaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions peuvent être remis aux actionnaires.

Les transferts d'actions se feront par une inscription au registre des actionnaires de la Société sur la délivrance d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les actions à la Société accompagné d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au registre des actionnaires, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 6. Augmentation et réduction du capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions requises en matière de modification des présents statuts, conformément à l'Article 18 ci-après.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - généralités. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société. Lorsque, et tant que, la Société compte un seul actionnaire, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des actionnaires.

Le quorum et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents statuts.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique.

Tout actionnaire peut participer et voter à toute assemblée des actionnaires par visioconférence ou par un moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. La participation à, ou la tenue, d'une assemblée par ces moyens de communication équivaut à la participation en personne à une telle assemblée ou à la tenue d'une assemblée en personne.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises aux assemblées des actionnaires dûment convoquées seront adoptées à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra fixer toute autre condition que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième lundi du mois d'août de chaque année à 10 heures (heure du Luxembourg).

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale pour une période maximum de six ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs sont rééligibles.

L'assemblée générale des actionnaires peut décider de nommer des administrateurs de deux classes différentes, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B. Une telle classification des administrateurs devra être dûment consignée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les administrateurs être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Procédures des réunions du conseil. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et peut élire en son sein un vice-président. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme responsabilités de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le conseil d'administration désigneront un autre président pro tempore à la majorité des présents à de telles assemblées et réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex ou, à condition que l'authenticité peut en être établie, transmission électronique, de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présent ou représentés et ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour ainsi que pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique, un autre administrateur comme son représentant. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs administrateurs.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Dans le cas où néanmoins l'assemblée générale des actionnaires a nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B) toute résolution du conseil d'administration ne peut être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des administrateurs comprenant au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B (qui peuvent être représentés).

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires, par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Au cas où un administrateur ou agent de la Société aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autre qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé de l'autre partie contractante) cet administrateur ou agent devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et ne pourra délibérer, ni prendre part au vote sur cette affaire; un rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de tel administrateur ou agent à la prochaine assemblée des actionnaires. Cet alinéa n'est pas applicable lorsque les décisions du conseil d'administration concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 11. Procès verbaux des réunions du Conseil. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président, ou, en son absence, par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires à tout membre ou tous membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société et, au cas où des administrateurs de classes différentes ont été nommés, par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B, ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 14. Commissaire aux Comptes. Les opérations de la Société sont surveillées par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.

Art. 15. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois d'avril de chaque année et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Art. 16. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera comment il sera disposé du montant restant du profit annuel net et peut, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider en temps opportun du versement de dividendes.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, dans les conditions prévues par la loi, sur décision du conseil d'administration.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration et en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle action, sera perdu pour celui-ci, et sera retourné à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

Art. 17. Dissolution et liquidation. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires réglant cette dissolution qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 19. Loi applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives.

Art. 20. Actionnaire unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un actionnaire réunit toutes les actions de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle et l'actionnaire unique exerce les pouvoirs dévolus aux assemblées générales.

Après avoir examiné ce qui précède, l'Assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit:

Première Résolution

L'Assemblée a décidé à l'unanimité de requalifier les Actions Ordinaires A et les Actions Ordinaires B détenues par l'Actionnaire unique en actions ordinaires ayant les droits et obligations tels que prévues par les Statuts.

Deuxième Résolution

L'Assemblée a décidé à l'unanimité de modifier et refondre intégralement les Statuts tels qu'énoncés dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et tous les points portés à l'ordre du jour ayant été examinés et fait l'objet d'une résolution, l'Assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes sont évalués à 1.500.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, reconnaît qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande de la même partie, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal faite aux membres du Bureau et au mandataire comparant, connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms, états civils et résidences, lesdites personnes comparantes et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: BRAMAO, FILALI, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26/06/2015. Relation: EAC/2015/14527. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 30/06/2015.

Référence de publication: 2015102925/437.

(150113454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Plaza Investissements Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 182.712.

En date du 18 juin 2014, Torjund ApS I Likvidation, 35, Langelinie Allé, 2100 Kobenhavn Danemark, a cédé sous seing privé dix mille (10.000) parts sociales de la société Plaza Investissements Luxembourg Sarl d'une valeur nominale de CHF 100,00 chacune à Plaza Group S.A., 16, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg

Référence de publication: 2015103275/10.

(150112751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

Advanced Global Holding Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 184.968.

Il est porté à la connaissance des tiers que depuis le 3 avril 2015, le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

Référence de publication: 2015105500/12.

(150116648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2015.

**CSP Technologies Parent S.A., Société Anonyme,
(anc. CSP Technologies Parent S.à r.l.).**

Capital social: EUR 81.105.192,00.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 5, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 194.227.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteen day of June.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of CSP Technologies Parent S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary dated 22 January 2015, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 194.227 and whose articles have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association (the "Mémorial") number 673, page 32273 on 11 March 2015. The articles of association of the Company (as amended from time to time, including pursuant to the present deed, the "Articles") have been amended for the last time on 27 March 2015 by Me Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial.

The meeting is opened by M. Jean-Yves HÉMERY, employee, with professional address in 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appointed as Secretary Mrs Françoise HÜBSCH, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer Mr Max MAYER, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that the entirety of the share capital in the Company is represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known by the shareholders.

III.- All present or represented shareholders of the Company declare to have been duly informed of the holding of the present meeting and of its agenda and decide unanimously to waive all convening notices procedure in relation to this meeting.

IV. - The agenda of the meeting is the following:

1) Change of the legal form of the Company, in order to transform it from a private limited liability company («société à responsabilité limitée» - S.à r.l.) to a public limited liability company («société anonyme» - S.A.), without discontinuity of the legal personality of the Company.

2) Acknowledgement and approval of the report established by Ernst & Young Luxembourg S.A., a public company limited by shares (société anonyme) having its registered office at 7, rue Gabriel Lippman, Luxembourg, L-5365 Munsbach and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 0047771, pursuant to article 26-1 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies.

3) Change of the name of the Company into CSP Technologies Parent S.A.

4) Amendment of the object clause of the Articles the Company.

5) Insertion of authorised share capital provisions as new paragraph of article 5 of the Articles of the Company in order to authorise the board of directors of the Company to issue new shares and to limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to such new shares in accordance with the authorised share capital provisions.

6) Restatement of the articles of association of the Company.

7) Re-election of the current board members of the Company as directors and appointment of new directors with immediate effect and for a duration of 6 years.

8) Appointment of Ernst & Young Luxembourg S.A. as certified auditor (Réviseur d'entreprises agréé) of the Company with immediate effect and for a duration of 1 year.

First resolution

The shareholders resolve to change of the legal form of the Company, in order to transform it from a private limited liability company («société à responsabilité limitée» - S.à r.l.) to a public limited liability company («société anonyme» - S.A.), without discontinuity of the legal personality of the Company and with immediate effect.

Second resolution

The shareholders resolve to acknowledge and approve the report established by Ernst & Young, a public company limited by shares (société anonyme) having its registered office at 7, rue Gabriel Lippman, L-5365 Munsbach, a réviseur d'entreprises agréé, under the signature of Werner WEYNAND, réviseur d'entreprises agréé, pursuant to article 26-1 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, which report concludes as follows:

“Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net asset value of the Company as at the date of the transformation, does not correspond at least to the amount of its minimum share capital required for a Société anonyme according to the Law, being EUR 31,000.”

The above-mentioned report will be registered with this deed, after being signed “ne varietur” by the members of the Bureau and the officiating notary.

Third resolution

The shareholders resolve to change the name of the Company into CSP Technologies Parent S.A.

Fourth resolution

The shareholders resolve to amend the current object clause of the Company contained in article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ **3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purpose of this article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.”

Fifth resolution

The shareholders resolve to insert authorised share capital provisions as new paragraph of article 5 of the Articles of the Company in order to authorise the board of directors of the Company to issue new shares and to limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to such new shares in accordance with the authorised share capital provisions.

The new paragraph of article 5 of the Articles of the Company shall read as follows:

“ 5.3. Authorised capital.

5.3.1 In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorised capital of one hundred sixty million Euro (EUR 160,000,000.-), which will consist in a maximum of one hundred sixty million (160,000,000) Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Authorised Capital").

5.3.2 The Board of Directors is authorised, for a period of five (5) years from June 15, 2015, to:

- (i) issue Shares up to the limit of the Authorised Capital from time to time;
- (ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new Shares; and
- (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register and the Articles accordingly.

5.3.3 The Board of Directors may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of the issue of new Shares under the Authorised Capital.

5.3.4 The Authorised Capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the Shareholders' Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles set by the Articles or, as the case may be, the 1915 Law.”

The shareholders acknowledge that, in accordance with these authorised share capital provisions, their preferential subscription rights may be limited or cancelled by the board of directors of the Company and hereby fully accept such limitation or withdrawal and waive the right to receive a detailed report prepared by the board of directors of the Company in accordance with article 32-3, paragraph (5) of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915.

Sixth resolution

The shareholders resolve to amend and restate the articles of association of the Company, which shall read as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of association (the "Articles") of CSP Technologies Parent S.A. (the "Company"), a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the board of directors of the Company (the "Board of Directors");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purpose of this article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is set at eighty-one million one hundred and five thousand one hundred and ninety two Euros (EUR 81,105,192.-) represented by eighty-one million one hundred and five thousand one hundred and ninety two (81,105,192) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares") all of which are fully paid up. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Shares are in registered form.

5.3 Authorised capital

5.3.1 In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorised capital of one hundred sixty million Euro (EUR 160,000,000.-), which will consist in a maximum of one hundred sixty million (160,000,000) Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Authorised Capital").

5.3.2 The Board of Directors is authorised, for a period of five (5) years from June 15, 2015, to:

- (i) issue Shares up to the limit of the Authorised Capital from time to time;
- (ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new Shares; and
- (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register and the Articles accordingly.

5.3.3 The Board of Directors may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of the issue of new Shares under the Authorised Capital.

5.3.4 The Authorised Capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the Shareholders' Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles set by the Articles or, as the case may be, the 1915 Law.

5.4 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Board of Directors subject to the 1915 Law.

5.5 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of

any such accounts are to be taken by the Board of Directors subject to the 1915 Law. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.6 All Shares have equal rights.

5.7 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.8 The Company may acquire its Shares or reduce its subscribed share capital subject as provided in the 1915 Law.

5.9 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Board of Directors may determine provided that all such Shares are treated equally.

5.10 The Company may have a sole Shareholder. The death or dissolution of a sole Shareholder will not result in the dissolution of the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 The Shares shall be transferable in accordance with the 1915 Law and the provisions of any Shareholders' Agreement.

Subject to articles 7.2 and 7.3, and except in respect of a Permitted Transfer, a Minority Shareholder may not Transfer any Minority Shares without the prior written consent of the Wendel Entities. In the event that the Wendel Entities consent to the Transfer of any portion of any of the Minority Shares, such transfer is subject to the signature by the transferee in connection therewith of a deed of adherence to any Shareholders' Agreement.

7.2 Tag-along rights

a) Subject to article 7.2 f), if any of the Wendel Entities (the "Tag-Along Seller") proposes to Transfer, any Company Securities to any Third Party (a "Tag-Along Sale"), the Tag-Along Seller shall provide each other Shareholder (the "Other Shareholder") written notice of the terms and conditions of such proposed Transfer (the "Tag-Along Notice") and offer each Other Shareholder the opportunity to participate in such Transfer in accordance with this article 7.2 (the "Tag-Along Offer").

b) The Tag-Along Notice shall identify the number and class of Shares proposed to be sold by the Tag-Along Seller, the consideration for which the Transfer is proposed to be made, and all other material terms and conditions of the Tag-Along Offer, including the form of the proposed agreement, if any.

c) Each Other Shareholder shall have the right (a "Tag-Along Right"), exercisable by written notice (a "Tag-Along Response Notice") given to the Tag-Along Seller within fifteen (15) Business Days after its receipt of the Tag-Along Notice (the "Tag-Along Notice Period"), to request that the Tag-Along Seller include in the proposed Transfer up to a number of Shares representing such other Shareholder's Tag-Along Portion (each such exercising Other Shareholder, a "Tagging Person"); provided that each Tagging Person shall be entitled to include in the Tag-Along Sale no more than its Tag-Along Portion of Shares and the Tag-Along Seller shall be entitled to include the number of Shares proposed to be Transferred by the Tag-Along Seller as set forth in the Tag-Along Notice (reduced, to the extent necessary, so that each Tagging Person shall be able to include its Tag-Along Portion) and such additional Shares permitted by article 7.2 d). Each Tag-Along Response Notice shall include wire transfer or other instructions for payment of any consideration for the Shares being transferred in such Tag-Along Sale. Each Tagging Person shall also deliver to the Tag-Along Seller, together with its Tag-Along Response Notice, any certificates or other applicable instruments of transfer representing the Shares of such Tagging Person to be included in the Tag-Along Sale, together with a notarized, limited power-of-attorney authorizing the Tag-Along Seller or its representative to Transfer such Shares on the terms set forth in the Tag-Along Notice. Delivery of the Tag-Along Response Notice with such certificates and limited power-of-attorney shall constitute an irrevocable acceptance of the Tag-Along Offer by such Tagging Person, subject to the provisions of this article 7.2 and article 7.4. If at the termination of the Tag-Along Notice Period any Other Shareholder shall not have elected to participate in the Tag-Along Sale, such Other Shareholder shall be deemed to have waived its rights under article 7.2 a) with respect to the Transfer of its Shares pursuant to such Tag-Along Sale.

d) If (i) any Other Shareholder declines to exercise its Tag-Along Rights or (ii) any Tagging Person elects to exercise its Tag-Along Rights with respect to less than such Tagging Person's Tag-Along Portion, the Tag-Along Seller shall be entitled to Transfer, pursuant to the Tag-Along Offer, a number of Shares held by it equal to the number of Shares including, as the case may be, the Tag-Along Portion of such Other Shareholder or the portion of such Tagging Person's Tag-Along Portion with respect to which Tag-Along Rights were not exercised.

e) Notwithstanding anything contained in this article 7.2, there shall be no liability on the part of the Tag-Along Seller to the Tagging Persons or any other Person if the Transfer of Shares pursuant to article 7.2 is not consummated for whatever

reason. Whether to effect a Transfer of Shares pursuant to this article 7.2 by the Tag-Along Seller is in the sole and absolute discretion of such Tag-Along Seller.

f) The provisions of this article 7.2 shall not apply to (A) any proposed Transfer of Shares by the Tag-Along Seller pursuant to article 7.3, (B) any proposed Transfer of Shares by the Tag-Along Seller to a Permitted Transferee, (C) any proposed Transfer of Shares by the Tag-Along Seller within one (1) year of the date of execution of the Shareholders' Agreement; provided that after giving effect to any such Transfer, the Tag-Along Seller owns more than fifty percent (50%) of the Shares, (D) any Transfer of Company Securities to management of the Company or its Subsidiaries or (E) in connection with any reorganization of the Company in which all of the Shareholders are entitled to participate on a pro rata basis on equal terms. In addition, any Shareholder may by written notice to a Tag-along Seller, waive any portion or all of its rights in respect of a transaction otherwise subject to this article 7.2

7.3 Drag-along rights

a) Subject to article 7.4, if at any time the Wendel Entities (in each case, collectively, the "Drag-Along Seller") propose to Transfer a majority of the outstanding Company Securities to any Third Party (a "Drag-Along Sale"), the Drag-Along Seller may at its option (the "Drag-Along Right") require each of the other Shareholders (the "Dragged Shareholder") to Transfer a pro rata portion of such Dragged Shareholder's Company Securities to such Third Party and to take all other actions necessary or desirable to consummate the Drag-Along Sale.

b) If the Drag-Along Seller elects to exercise its Drag-Along Rights, the Drag-Along Seller shall provide notice of such Drag-Along Sale to the Dragged Shareholders and the Company (a "Drag-Along Sale Notice") not later than ten (10) Business Days prior to the proposed Drag-Along Sale. The Drag-Along Sale Notice shall identify the purchaser in the Drag-Along Sale, the consideration for which the Transfer is proposed to be made (the "Drag-Along Sale Price") and all other material terms and conditions of the Drag-Along Sale. Each Dragged Shareholder shall be required to participate in the Drag-Along Sale on the terms and conditions set forth in the Drag-Along Sale Notice and to tender its Company Securities as set forth below.

c) The Drag-Along Sale Notice shall constitute a written instrument of (and to the extent necessary, notification of) transfer of the relevant Dragged Shareholder's Company Securities for the purposes of article 40 of the 1915 Law, article 1690 of the Luxembourg Civil Code and any other applicable laws. Upon issuance of the Drag-Along Sale Notice, the relevant Dragged Shareholder's Company Securities shall be transferred to the transferee(s) indicated therein on the effective date of transfer indicated therein. The Company shall register such transfer in the shareholders' register in the name of the transferee(s) as of the effective date as indicated in the Drag-Along Sale Notice. Transfer of Shares made in breach of the provision of these Articles shall not be recorded by the Directors in the share register of the Company.

d) Each Dragged Shareholder agrees to execute any and all documents and take any and all actions as the Drag-Along Seller shall in its sole and absolute discretion consider necessary or expedient in order to give effect to the exercise by the Drag-Along Seller of its Drag-Along Rights under the present article 7.3.

e) Notwithstanding anything contained in this article 7.3, there shall be no liability on the part of the Drag-Along Seller to the Dragged Shareholders or any other Person if the Transfer of Company Securities pursuant to this article 7.3 is not consummated for whatever reason, regardless of whether the Drag-Along Seller has delivered a Drag-Along Sale Notice. Whether to effect a Transfer of Company Securities pursuant to this article 7.3 by the Drag-Along Seller is in the sole and absolute discretion of the Drag-Along Seller.

7.4 Additional conditions to Tag-Along Sales and Drag-Along Sales Notwithstanding anything contained in articles 7.2 and 7.3, the rights and obligations of the Other Shareholders to participate in a Tag-Along Sale under article 7.2 or a Dragged Shareholder to participate in a Drag-Along Sale under article 7.3 are subject to the following conditions:

a) upon the consummation of such Tag-Along Sale or Drag-Along Sale, all of the Shareholders participating therein will receive the same form and amount of consideration as determined on a fully-diluted basis; provided that in no event shall any consideration for any services, such as placement or transaction fees, investment banking or investment advisory fees payable to the Tag-Along Seller or Drag-Along Seller, as the case may be, or any related Person in connection with such transaction, which fees shall be reasonable, customary and comparable to fees that would be paid to a Third Party in an arm's-length transaction, or any consideration for any additional agreements entered into in connection with such transaction, such as non-competition agreements, be included in the amount of consideration;

b) each Other Shareholder and Dragged Shareholder shall be obligated to pay only its pro rata share (based on the number of Company Securities (as determined on a fully-diluted basis) Transferred) of expenses incurred in connection with a consummated Tag-Along Sale or Drag-Along Sale to the extent such expenses are incurred for the benefit of all Shareholders and are not otherwise paid by the Company or another Person;

c) each Other Shareholder and Dragged Shareholder shall make the same representations, warranties and covenants, provide such indemnities and enter into such definitive agreements as the Drag-Along Seller or the Tag-Along Seller, as the case may be; provided that each Other Shareholder and Dragged Shareholder shall only be responsible for its pro rata share of any such indemnities or any breach of such representations, warranties or covenants, and in no event shall such Other Shareholder's or Dragged Shareholder's liability exceed the proceeds received by such Other Shareholder of Dragged Shareholder in such Tag-Along Sale or Drag-Along Sale, as the case may be;

d) The Drag-Along Seller may at its own election choose to structure the Drag-Along Sale as (i) a sale, lease, transfer, conveyance or other disposition, in one or a series of related transactions, of all or substantially all of the assets of the

Company and its Subsidiaries, taken as a whole, or (ii) a merger, consolidation or other business combination transaction or series of transactions in which case, each Dragged Shareholder shall take all actions requested by the Drag-Along Seller that may be necessary or desirable to consummate such transactions. Each Drag-Along Shareholder shall (i) vote its Company Securities, or execute proxies or written consents, as the case may be, in favor of a Drag-Along Sale, and (ii) waive any dissenter's, appraisal or other similar rights, if applicable, in connection with a Drag-Along Sale (which waiver of appraisal rights shall be irrevocable with respect to such Drag-Along Sale, whether or not such transaction is consummated).

8. The directors.

8.1 The Board of Directors of the Company must have at least three (3) directors (each a "Director").

8.2 Where either:

8.2.1 the Company has been formed by a single Shareholder; or

8.2.2 it has been established at a general meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") that the Company has only one (1) Shareholder, the Board of Directors can consist of one (1) Director until the ordinary Shareholders' Meeting following the establishment of the existence of more than one (1) Shareholder.

8.3 A Director need not be a Shareholder.

8.4 A legal entity may be a Director (a "Corporate Director"), in which case it must designate a permanent representative to perform that role in its name and for its account. The revocation by a Corporate Director of its representative is conditional upon the simultaneous appointment of a successor.

8.5 Each Director shall be appointed by a Shareholders' Meeting for a term not exceeding six (6) years.

8.6 A Director may be re-elected.

8.7 A Director may be removed from office at any time by a Shareholders' Meeting.

8.8 In the event that a Director appointed by a Shareholders' Meeting ceases to be a Director for any reason, the remaining Directors may fill the vacancy on a provisional basis; a Director so appointed will hold office only until the conclusion of the next Shareholders' Meeting, unless his appointment is confirmed by the Shareholders at that Shareholders' Meeting.

8.9 In the event that a Director is appointed to replace a Director before the end of that Director's term of office, the Director appointed shall serve for the remainder of the term of office of the Director he replaces subject as provided in the 1915 Law.

9. Powers of the directors.

9.1 The Company will be managed by the Board of Directors.

9.2 The Board of Directors has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a Shareholders' Meeting.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has one (1) Director, the sole signature of that Director;

10.2 if the Company has more than one (1) Director, the joint signature of any two (2) Directors;

10.3 the sole signature of any other person to whom a special power has been delegated by the Board of Directors; and

10.4 the sole signature of a Daily Manager to the extent such a power has been delegated to him.

11. Delegation of powers.

11.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more Directors, officers, managers or other agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

11.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

11.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Board of Directors except that the first Daily Manager or Daily Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' Meeting.

11.4 The Board of Directors may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Directors ("Board Meetings") may be convened in writing, by any means (including registered letter, email fax, etc) by any Director. The Board of Directors shall appoint one (1) of the Directors as chairman (the "Chairman").

12.2 The Board of Directors may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Directors have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorised representative.

12.3 A Director may appoint any other Director (but not any other person) to act as his representative (a "Director's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.

12.4 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if at least half of the Directors are present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority of the Directors present or represented.

12.5 A Director or his Director's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Director. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote.

12.6 A resolution in writing signed by all the Directors (or in relation to any Director, his Director's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Directors concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Director present at the Meeting.

12.8 Any Director having an interest in a transaction (a "Conflicted Transaction") submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of her/his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the deliberations relating to that transaction. At the next following Shareholders' Meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

13. Advisory Committee. The Board of Directors may be assisted by an advisory committee (the "Advisory Committee") which shall be comprised of members appointed and removed by a resolution of the Board of Directors passed in accordance with article 12 of the present Articles. The Advisory Committee shall meet and deliberate in accordance with the provisions of any internal regulation pertaining to the Advisory Committee, which internal regulation shall be established by the Board of Directors from time to time by a resolution passed in accordance with article 12 of the present Articles.

14. Shareholders' resolutions.

14.1 The Shareholders' Meeting shall have the widest powers to adapt or ratify any action relating to the Company.

14.1 Where the Company has only one (1) Shareholder:

14.2.1 he shall exercise the powers related to the Shareholders' Meeting;

14.2.2 his decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the Registered Office.

14.3 Each Shareholder shall have one (1) vote for every Share of which he is the holder.

14.4 Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

14.5 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

14.6

14.6.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half (1/2) of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

14.6.2 If 14.6.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

14.6.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third (2/3) of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

14.7 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

14.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

14.9 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three (3) boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on

each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void.

14.10 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

14.11 The Board of Directors shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

14.12 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the third Monday of June at 2 p.m. in each year.

14.13 The Board of Directors and the statutory auditors may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one (1) month if Shareholders representing one-tenth (1/10) of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

14.14 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight (8) days, and eight (8) days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight (8) days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

14.15 One (1) or more of the Shareholders who together hold at least ten percent (10%) of the subscribed capital may request that one (1) or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five (5) days prior to the meeting.

15. Statutory auditors.

15.1 The Company is supervised by one (1) or more certified auditors (réviseur d'entreprises agréé), chosen by the Company (the certified auditor referred to as the "Auditor").

15.2 The general meeting appoints the Auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for one (1) year from the date of their election.

15.3 The Auditors may be re-appointed.

16. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

17. Distributions on shares.

17.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10) of the Company's nominal capital.

17.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders prorata the number of Shares held by them.

17.3 Subject to the provisions of the Luxembourg Law and these Articles, the Board of Directors may pay interim dividends to Shareholders prorata the number of Shares held by them.

18. Dissolution and Liquidation.

18.1 The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the 1915 Law.

Articles and in accordance with the 1915 Law.

19. Definitions, Interpretation and Luxembourg law.

19.1 Definitions

Affiliate means, with respect to any Person, any other Person directly or indirectly controlling, controlled by or under common control with such Person, that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with, or whose beneficial ownership is more than fifty percent (50%) overlapping with, such Person.

Business Day means any day except a Saturday, Sunday or other day on which commercial banks in New York City and Grand Duchy of Luxembourg, are authorised by law to close.

Company Securities means (i) the Shares, (ii) any other equity securities of the Company, (iii) securities convertible into or exchangeable for Shares or any other securities of the Company and (iv) any options, warrants or other rights to acquire Shares or any other securities of the Company.

Minority Shareholder means any Shareholder other than the Wendel Entities.

Minority Shares means (i) any Shares acquired, subscribed by, allotted to, a Minority Shareholder, and (ii) any Company Securities acquired, subscribed by, allotted to, any Minority Shareholder.

Permitted Transfer means any Transfer to a Permitted Transferee.

Permitted Transferee means:

- (i) in the case of any Wendel Entity, any Person that is an Affiliate of such Wendel Entity;
- (ii) in the case of any Shareholder that is an individual, a trust that is for the exclusive benefit of such Shareholder and for which the spouse, lineal descendants, siblings, parents, heirs, executors, administrators, testamentary trustees, legates and/or beneficiaries of such Shareholder are the sole trustees; and
- (iii) in respect of Trief Corporation S.A., any member of management of the Company or its subsidiaries or any entity on such member's behalf; and
- (iv) in each case, which Person signs a joinder to the Shareholders' Agreement.

Person means an individual, corporation, limited liability company, partnership, association, trust or other entity or organization, including a government or political subdivision or an agency or instrumentality thereof.

Shareholders' Agreement means any shareholders' agreement in relation to the Company that may exist from time to time.

Subsidiary means, with respect to any Person, any entity of which securities or other ownership interests having ordinary voting power to elect a majority of the board of directors or other persons performing similar functions are at the time directly or indirectly owned by such Person

Tag-Along Percentage means, for any Tag-Along Sale, a fraction the numerator of which is the number of Shares proposed to be sold by the Tag-Along Seller in such Tag-Along Sale and the denominator of which is the aggregate ownership of Shares (as determined on a fully-diluted basis) by all Shareholders immediately prior to such Tag-Along Sale.

Tag-Along Portion means, with respect to any Other Shareholder and for any Tag-Along Sale, (i) the number of Shares (as determined on a fully-diluted basis) owned by such Other Shareholder immediately prior to such Tag-Along Sale multiplied by (ii) the Tag-Along Percentage.

Third Party means a prospective purchaser(s) of Company Securities in an arm's-length transaction from a Shareholder, other than a Permitted Transferee or other Affiliate of such Shareholder.

Transfer means, with respect to any Company Securities, (i) when used as a verb, to sell, assign, dispose of, exchange, pledge, encumber, hypothecate or otherwise transfer such Company Securities or any participation or interest therein, whether directly or indirectly (including pursuant to a derivative transaction), or agree or commit to do any of the foregoing and (ii) when used as a noun, a direct or indirect sale, assignment, disposition, exchange, pledge, encumbrance, hypothecation, or other transfer of such Company Securities or any participation or interest therein or any agreement or commitment to do any of the foregoing.

Wendel Entities means (i) Expansion 17 S.A., SICAR, a société anonyme à capital fixe, qualifying as a société d'investissement en capital à risque under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B50162 ("SICAR 1"), (ii) Global Performance 17 S.A., SICAR, a société anonyme à capital fixe, qualifying as a société d'investissement en capital à risque under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B180.980 (acting in relation to its compartment 1) ("SICAR 2") and (iii) any other Affiliate or Affiliates of SICAR 1 and SICAR 2 that would become Shareholders.

19.2 In these Articles:

19.2.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

19.2.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

19.2.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

19.3 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Seventh resolution

As a consequence of the conversion of the Company into a public company limited by shares (société anonyme), the Shareholders resolve to change the position of MM. Bernard Gautier and Jean-Yves Hémerly from managers to directors, and to appoint, with immediate effect the following persons:

- John Belfance, born on 15 February 1974, in New-York, USA, and residing at 5201 Summerbrooke Ln, Phenix City, Alabama 36 867, USA

- David Darmon, born on 18 December 1973 in Paris, France, and residing at 13 Gay Street, 10014 New-York, USA

- Charles Krombach, born on 19 February 1942 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and residing at 131, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

- Adam Reinmann, born on 26 June 1975 in New-York, USA and residing at 15 Bessel lane, NY 10514 Chappaqua, USA

- Patrick Tanguy, born on 3 November 1960 in La Tronche, France, and residing at 75, rue de Rennes, F-75006 Paris, France,

as directors, appointed for a period of three (3) years.

As a result of the foregoing, the Shareholders resolve to record that the board of directors of the Company is now composed as follows:

- John Belfance, director;

- David Darmon, director;

- Bernard Gautier, director;

- Jean-Yves Hémerly, director;

- Charles Krombach, director;

- Adam Reinmann, director and

- Patrick Tanguy, director.

Eighth resolution

The shareholders resolve to appoint Ernst & Young, a public company limited by shares (société anonyme) having its registered office at 7, rue Gabriel Lippman, L-5365 Munsbach and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.47.771, as certified auditor (Réviseur d'entreprises agréé) of the Company with immediate effect and for a duration of 1 (one) year.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present notarial act, have been estimated at about EUR 4,500.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she/he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quinze juin.

Par-devant Nous, Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée extraordinaire des associés de CSP Technologies Parent S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142, constituée suite à un acte notarié du notaire sous-signé daté du 22 janvier 2015, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194.227, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 11 mars 2015, numéro 673, page 32273. Les statuts de la Société (qui seront désignés tels que modifiés, y compris par le présent acte, comme les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois le 27 mars 2015 par devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg et ne sont pas encore publiés au Mémorial.

L'assemblée est ouverte par M. Jean-Yves HEMERY, employé, avec adresse professionnelle au 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, en qualité de président.

Le Président a nommé comme secrétaire Madame Françoise HÜBSCH, employée, avec adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, avec adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau est formé, le président déclare et requiert du notaire qu'il acte que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les parties présentes et le notaire instrumentant, resteront attachées au présent acte pour les besoins d'enregistrement.

II.- Cette liste de présence démontre que l'entière des parts sociales du capital de la Société est représentée à la présente assemblée extraordinaire qui peut par conséquent décider valablement sur tous les points mis à l'ordre du jour et connus par les associés.

III.- Tous les associés de la Société, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment informé de la tenue de la présente assemblée et de son ordre du jour et décident unanimement de lever toute procédure de convocation relative à cette assemblée.

IV. - L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1) Changement de la forme légale de la Société, afin de la transformer de société à responsabilité limitée - S.à.r.l. en société anonyme - S.A., sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société.

2) Reconnaissance et approbation du rapport établi par Ernst & Young Luxembourg S.A., société anonyme, dont le siège social est 7, rue Gabriel Lippman, Luxembourg, L-5365 Munsbach, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 0047771, conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

3) Changement du nom de la Société en CSP Technologies Parent S.A.

4) Modification de la clause d'objet des Statuts de la Société.

5) Incorporation des dispositions du capital autorisé comme nouveau paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société afin d'autoriser le conseil d'administration de la société d'émettre des nouvelles actions et de limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions conformément aux nouvelles dispositions de capital autorisé.

6) Refonte des statuts de la Société.

7) Réélection des membres actuels du conseil en tant qu'administrateurs de la Société et nomination de nouveaux administrateurs avec effet immédiat et pour une période de 6 ans.

8) Nomination de Ernst & Young Luxembourg S.A., société anonyme, dont le siège social est 7, rue Gabriel Lippman, Luxembourg, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprises agréé avec effet immédiat et pour une période de 1 an.

Première résolution

Les actionnaires décident de changer de la forme légale de la Société, afin de la transformer de société à responsabilité limitée - S.à.r.l. en société anonyme - S.A., sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société et avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Les actionnaires reconnaissent et approuvent le rapport établi par Ernst & Young, réviseur d'entreprises agréé, dont l'adresse professionnelle se situe au 7, rue Gabriel Lippman, Luxembourg, L-5365 Munsbach, sous la signature de Werner WEYNAND, réviseur d'entreprises agréé, conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, qui conclut comme suit:

«Sur base de nos diligences, rien n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser qu'à la date de sa transformation la valeur des actifs nets de la société ne correspondent pas au moins au capital social minimum exigé par la loi pour une société anonyme, i.e. EUR 31,000.»

Le rapport du réviseur d'entreprises est annexé aux présentes, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de changer le nom de la Société en CSP Technologies Parent S.A.

Quatrième résolution

Les actionnaires décident de modifier la clause d'objet actuel de la Société contenue dans l'article 3 des Statuts, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **3. Objet social.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil d'Administration estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.»

Cinquième résolution

Les actionnaires décident d'insérer des dispositions de capital autorisé comme nouvelle paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société afin d'autoriser le conseil d'administration de la Société d'émettre des nouvelles actions et de limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions conformément aux nouvelles dispositions de capital autorisé.

Le nouveau paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société sera rédigé comme suit:

« 5.3. Capital autorisé.

5.3.1 En plus du capital souscrit, la Société aura un capital autorisé de cent soixante millions euros (EUR 160.000.000,-), qui sera composé d'un maximum de cent soixante millions (160.000.000) d'Actions, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (le "Capital Autorisé")

5.3.2 Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter du 15 juin 2015, à:

- (i) émettre des Actions à hauteur du Capital Autorisé à une ou plusieurs reprises;
- (ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des Actionnaires aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire les nouvelles Actions; et
- (iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actionnaires et le Statuts en conséquence.

5.3.3 Le Conseil d'Administration peut déléguer à une personne valablement mandatée, la responsabilité d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement pour les Actions représentant tout ou partie des nouvelles Actions émises dans le cadre du Capital Autorisé.

5.3.4 Le Capital Autorisé peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une Résolution des Actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi de 1915.»

Les actionnaires reconnaissent que, conformément à ces nouvelles dispositions de capital autorisé, leurs droits de souscription préférentiels pourraient être limités ou supprimés par le conseil d'administration de la Société et par la présente approuvent entièrement une telle limitation ou annulation et renoncent à recevoir un rapport détaillé établi par le conseil d'administration de la Société conformément à l'article 32-3, paragraphe (5) de la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

Sixième résolution

Les actionnaires décident de refondre les Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de CSP Technologies Parent S.A. (la "Société"), une société anonyme constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration");

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément à ces Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objet social. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une "garantie"

comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil d'Administration estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quatre-vingt-un million cent cinq mille cent quatre-vingt-douze Euros (EUR 81 105 192,-) représenté par quatre-vingt-un million cent cinq mille cent quatre-vingt-douze (81 105 192) actions ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions"), qui ont toutes été intégralement libérées. Dans les présents Statuts, "Actionnaires" signifie les détenteurs à tout moment des Actions et "Actionnaire" doit être interprété en ce sens.

5.2 Les Actions sont sous forme nominative.

5.3 Capital autorisé

5.3.1 En plus du capital souscrit, la Société aura un capital autorisé de cent soixante millions euros (EUR 160.000.000,-), qui sera composé d'un maximum de cent soixante millions (160.000.000) d'Actions, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (le "Capital Autorisé")

5.3.2 Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter du 15 juin 2015, à:

- (i) émettre des Actions à hauteur du Capital Autorisé à une ou plusieurs reprises;
- (ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des Actionnaires aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire les nouvelles Actions; et
- (iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actionnaires et le Statuts en conséquence.

5.3.3 Le Conseil d'Administration peut déléguer à une personne valablement mandatée, la responsabilité d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement pour les Actions représentant tout ou partie des nouvelles Actions émises dans le cadre du Capital Autorisé.

5.3.4 Le Capital Autorisé peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une Résolution des Actionnaires, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi de 1915.

5.4 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le Conseil d'Administration sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.5 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le Conseil d'Administration sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.6 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux.

5.7 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions requises pour la modification des Statuts et la Loi Luxembourgeoise.

5.8 La Société peut acquérir ses propres Actions ou réduire son capital souscrit sous réserve de la Loi de 1915.

5.9 Si des Actions sont émises à des conditions où elles ne sont pas totalement libérées à leur émission, alors le paiement du solde dû devra être réalisé au moment et aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration à condition que toutes les Actions soient traitées de façon égale.

5.10 La Société peut avoir un Actionnaire unique. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique ne causera pas la dissolution de la Société.

6. Indivisibilité des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit la Société le quel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul propriétaire de l'Action en question, y compris en ce qui concerne les droits de vote, droit aux dividendes et autres droits de paiement.

7. Cession d'actions.

7.1 Les Actions ne pourront être cédées que conformément à la Loi de 1915 et aux dispositions de tout Pacte d'Actionnaires.

Sous réserve des articles 7.2 et 7.3, et sauf en cas de Transfert Autorisé, un Actionnaire Minoritaire ne peut Céder les Actions Minoritaires sans le consentement écrit et préalable des Entités Wendel. Dans le cas où les Entités Wendel consentent à la Cession d'une partie des Actions Minoritaires, une telle cession sera soumise à cet égard à la signature et à l'adhésion par le cessionnaire de tout Pacte d'Actionnaires.

7.2 Droits de sortie conjointe

a) Sous réserve de l'article 7.2 f), si l'une des Entités Wendel (le "Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe") propose de Céder par une transaction unique ou pas une série de transactions, des Titres de la Société (la "Sortie Conjointe"), le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe doit fournir à chaque autre Actionnaire (l'"Autre Actionnaire") une notification écrite contenant les termes et conditions relative à la Cession proposée (la "Notification de Sortie Conjointe") et offrir à chaque Autre Actionnaire l'occasion de participer à une telle Cession conformément à l'article 7.2 (l'"Offre de Sortie Conjointe").

b) La Notification de Sortie Conjointe doit indiquer le nombre et la catégorie d'Actions susceptibles d'être Cédées par le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe, la contrepartie pour laquelle la Cession est proposée d'être réalisée, et tous les autres termes et conditions de l'Offre de Sortie Conjointe, et le cas échéant, la forme de l'accord proposé.

c) Chaque Autre Actionnaire aura le droit (un "Droit de Sortie Conjointe"), à exercer par notification écrite (un "Notification de Réponse de Sortie Conjointe") au Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception de la Notification de Sortie Conjointe (le "Délai de Réponse de Sortie Conjointe"), de demander que le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe inclut dans la Cession proposée le nombre d'Actions représentant la Partie Sortie Conjointe d'un tel Autre Actionnaire (chaque Autre Actionnaire exerçant son droit, un "Bénéficiaire de Sortie Conjointe"); à condition que chaque Bénéficiaire de Sortie Conjointe ait le droit d'inclure dans la Sortie Conjointe pas plus que sa Partie Sortie Conjointe et le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe est en droit d'inclure le nombre d'Actions susceptibles d'être Cédées par le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe tel que défini dans la Notification de Sortie Conjointe (réduit, dans la mesure nécessaire, de sorte que chaque Bénéficiaire de Sortie Conjointe puisse être en mesure d'inclure sa Partie Sortie Conjointe) ainsi que les Actions supplémentaires admises par l'article 7.2

d) Chaque Notification de Réponse de Sortie Conjointe doit comporter l'ordre de virement ou toute autre instruction pour le paiement de la contrepartie des Actions Cédées dans le cadre d'une telle Sortie Conjointe. Chaque Bénéficiaire de Sortie Conjointe doit également adresser au Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe, avec la Notification de Réponse de Sortie Conjointe, les certificats ou autres documents utiles à la cession et représentant les Actions dont dispose le Bénéficiaire de Sortie Conjointe à inclure dans le cadre de la Sortie Conjointe, ainsi qu'une procuration notariée limitée autorisant le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe ou son représentant à céder ces Actions selon les termes énoncés dans la Notification de Sortie Conjointe. L'envoi de la Notification de Réponse de Sortie Conjointe, avec les certificats et la procuration susmentionnés, constitue une acceptation irrévocable de l'Offre de Sortie Conjointe par le Bénéficiaire de Sortie Conjointe, sous réserve de l'article 7.2 et de l'article 7.4. Si à l'issue du Délai de Réponse de Sortie Conjointe aucun Autre Actionnaire n'a choisi de participer à la Sortie Conjointe, ces Autres Actionnaires seront réputés avoir renoncé à leurs droits en vertu de l'article 7.2 a) relatif à la Cession des Actions dans le cadre de l'exercice d'une telle Sortie Conjointe.

d) Si (i) l'un des Autres Actionnaires refuse d'exercer son Droit de Sortie Conjointe ou (ii) si l'un des Bénéficiaires du Droit de Sortie Conjointe choisit d'exercer son Droit de Sortie Conjointe par une proportion plus faible que sa Portion de Sortie Conjointe, le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe sera habilité à Céder, conformément à l'Offre de Sortie Conjointe, un nombre d'Actions détenues par lui égal au nombre d'Actions, comprenant, le cas échéant, la portion de Sortie Conjointe de ces Autres Actionnaires ou la portion dont ce Bénéficiaire de Sortie Conjointe bénéficie et par rapport à laquelle le Droit de Sortie Conjointe n'est pas exercé.

e) Nonobstant les dispositions de cet article 7.2, le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe ne pourra être responsable vis-à-vis des Bénéficiaires de Sortie Conjointe ou de toute autre Personne si la Cession d'Actions conformément à l'article 7.2 n'est pas réalisée pour une raison quelconque. La Cession d'Actions en vertu de l'article 7.2 par le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe est à la seule et entière discrétion du Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe.

f) Les dispositions de cet article 7.2 ne sont pas applicables à (A) tout projet de Cession d'Actions par le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe conformément à l'article 7.3, (B) tout projet de Cession d'Actions par le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe à un Cessionnaire Autorisé, (C) tout projet de Cession d'Actions par le Vendeur dans le Cadre

d'une Sortie Conjointe réalisé dans l'année suivant la date de signature du Pacte d'Actionnaires; à condition qu'après avoir donné effet à une telle Cession, le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe détienne plus de cinquante pour cent (50%) des Actions, (D) toute Cession des Titres de la Société au management de la Société ou ses Filiales ou (E) dans le cadre de toute réorganisation de la Société dans laquelle tous les Actionnaires sont autorisés à participer sur une base pro rata à des conditions égales. En outre, tout Actionnaire peut, par notification écrite au Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe, renoncer à tout ou partie de ses droits à l'égard d'une opération par ailleurs soumis à l'article 7.2.

7.3 Droit de sortie forcée.

a) Sous réserve de l'article 7.4, si à un moment les Entités Wendel (dans chaque cas, collectivement, le "Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée") proposent de Céder la majorité des Titres de la Société en circulation à un Tiers (La "Sortie Forcée"), le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée pourra à sa discrétion (le "Droit de Sortie Forcée") exiger de chacun des Autres Actionnaires (l' "Actionnaire Forcé") de Céder tout ou une partie proportionnelle de ses Titres de la Société à un Tiers et à prendre toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables pour réaliser la Sortie Forcée.

b) Si le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée choisit d'exercer son Droit de Sortie Forcée, le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée doit fournir une notification d'une telle Sortie Forcée à l'Actionnaire Forcé et à la Société (la "Notification de Sortie Forcée") au plus tard dans les dix (10) Jours Ouvrables précédant la Sortie Forcée proposée. La Notification de Sortie Forcée doit identifier l'acheteur partie à la Sortie Forcée, la contrepartie pour laquelle la Cession est proposée (le "Prix de Sortie Forcée") et tous les autres termes et conditions importants de la Sortie Forcée. Chaque Actionnaire Forcé est tenu de participer à la Sortie Forcée selon les modalités et conditions énoncées dans la Notification de Sortie Forcée et Céder ses Titres de la Société comme indiqué ci-dessous.

c) La Notification de Sortie Forcée constitue un instrument écrit de transfert (et dans la mesure nécessaire, de notification) des Titres de la Société de l'Actionnaire Forcé pertinents aux fins de l'article 40 de la Loi de 1915, de l'article 1690 du Code civil Luxembourgeois ainsi que de toute autre loi applicable. Au moment de la délivrance de la Notification de Sortie Forcée, les Titres de la Société de l'Actionnaire Forcé pertinents sont cédés au(x) bénéficiaire(s) concerné(s) à la date d'effet du transfert indiquée dans la Notification de Sortie Forcée. La Société doit inscrire ledit transfert dans le registre des actionnaires au nom du (des) bénéficiaire(s) à la date d'effet, telle qu'indiquée dans la Notification de Sortie Forcée. La Cession d'Actions réalisé en violation des dispositions des présents Statuts ne devra pas faire l'objet d'un enregistrement par les Administrateurs dans le registre des actions de la Société.

d) Chaque Actionnaire Forcé accepte de signer tout document utile ou nécessaire et de prendre toute mesure que Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée jugera, à sa seule et entière discrétion, utile ou nécessaire afin de donner effet à l'exercice par Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée de ses Droits de Sortie Forcée conformément aux termes du présent article 7.3.

e) Nonobstant les termes du présent article 7.3, le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée ne pourra être responsable vis-à-vis des Actionnaires Forcés ou de toute autre Personne, si la Cession des Titres de la Société par application du présent article 7.3 n'est pas réalisé pour quelque cause que ce soit, indépendamment du fait que Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée ait délivré la Notification de Sortie Forcée. La décision d'effectuer une Cession des Titres de la Société, conformément aux termes du présent article 7.3, est soumis à la seule et entière discrétion de Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée.

7.4 Conditions additionnelles applicables à la Cession Conjointe et à la Cession Forcée

Nonobstant toute disposition contraire dans les articles 7.2 et 7.3, les droits et obligations des Autres Actionnaires de participer à une Sortie Conjointe, telle que définie dans l'article 7.2, ou d'un Actionnaire Forcé de prendre part à une Sortie Forcée, telle que définie dans l'article 7.2, sont soumis aux conditions suivantes:

a) dès la réalisation d'une Sortie Conjointe ou d'une Sortie Forcée, tous les Actionnaires participants reçoivent la même nature et le même montant de la contrepartie sur une base entièrement diluée, pourvu que, en aucun cas, ne sont pas inclus dans le montant de la contrepartie tout montant payé pour toute prestation de service, telle que les frais de placement ou de transaction, les honoraires liés aux services bancaires d'investissement ou de conseils-placements qui sont payés au Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe ou au Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée, selon le cas, ou à toute Personne en lien avec cette transaction, et qui doivent être raisonnables, usuels et comparables aux honoraires payés à un Tiers lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales de marché, ou toute contrepartie pour toute convention additionnelle conclue en relation à cette transaction, telle qu'une convention de non-concurrence;

b) tout Autre Actionnaire ou Actionnaire Forcé est obligé de payer seulement la part au pro rata (sur la base du nombre des Titres de la Société transférés, tel que déterminé sur une base entièrement diluée) des frais engagés lors d'une Sortie Conjointe réalisée ou d'une Sortie Forcée réalisée, dans la mesure où ces frais sont encourus au profit de tous les Actionnaires et ne sont pas payés par la Société ou une autre Personne;

c) chaque Autre Actionnaire et Actionnaire Forcé doit faire ces mêmes déclarations, garanties et conventions, verser les mêmes indemnités et conclure les mêmes contrats que l'Actionnaire Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe ou l'Actionnaire Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée, selon le cas, pourvu que chaque Autre Actionnaire ou Actionnaire Forcé soit responsable uniquement pour sa propre part au pro rata de ces indemnités ou de toute violation de telles déclarations, garanties et conventions, et, en aucun cas, la responsabilité de cet Autre Actionnaire ou Actionnaire Forcé ne pourra excéder le montant perçu par cet Autre Actionnaire ou Actionnaire Forcé dans le cadre de cette Sortie Conjointe ou Sortie Forcée, selon le cas;

d) L'Actionnaire Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée peut, à sa seule discrétion, décider de structurer la Sortie Forcée sous forme de (i) vente, location, transfert ou autre disposition, dans une ou plusieurs séries de transactions liées, de tous ou substantiellement tous les actifs de la Société et de ses Filiales, celles-ci considérées de manière globale ou (ii) fusion, restructurations ou tout autre transaction ou série de transactions, auquel cas chaque Actionnaire Forcé doit prendre toute mesure demandée par l'Actionnaire Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Forcée, qui s'avère nécessaire ou utile à la réalisation de ces transactions. Chaque Actionnaire Forcé doit (i) exercer son droit de vote relatif à ses Titres de la Société ou signer les nécessaires délégations de pouvoir ou consentements écrits, selon le cas, en faveur de la Sortie Forcée, et (ii) renoncer à son droit de veto ou droit d'accord ou à tout autre droit similaire en relation à la Sortie Forcée (une telle renonciation étant irrévocable en ce qui concerne la Sortie Forcée, peu importe si la transaction est réalisée ou pas).

8. Conseil d'administration.

8.1 La Société sera gérée par le Conseil d'Administration comprenant au minimum trois (3) administrateurs (chacun un "Administrateur").

8.2 Si:

8.2.1 la Société a été constituée par un seul Actionnaire; ou

8.2.2 il a été établi au cours d'une assemblée générale des Actionnaires (une "Assemblée Générale") que la Société n'a qu'un seul Actionnaire, le Conseil d'Administration pourra alors être constitué d'un Administrateur unique jusqu'à la prochaine Assemblée Générale suivant l'établissement de l'existence de plus d'un (1) Actionnaire.

8.3 Un Administrateur n'a pas besoin d'être Actionnaire.

8.4 Une société peut être Administrateur (un "Administrateur Personne Morale") auquel cas elle devra désigner un représentant permanent pour remplir ce rôle en son nom et pour son compte. La révocation de son représentant permanent par un Administrateur Personne Morale est soumise à la condition qu'un successeur soit simultanément nommé.

8.5 Chaque Administrateur est nommé par une Assemblée Générale pour une durée n'excédant pas six (6) ans.

8.6 Un Administrateur peut être réélu.

8.7 Un Administrateur peut être révoqué à tout moment par une Assemblée Générale.

8.8 Dans le cas où un Administrateur nommé par une Assemblée Générale cesse d'être Administrateur pour toute raison, les Administrateurs restants peuvent provisoirement coopter un administrateur à sa place; un Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, à moins que sa nomination ne soit confirmée par les Actionnaires lors de cette Assemblée Générale.

8.9 Dans le cas où un Administrateur est nommé pour remplacer un autre Administrateur avant la fin du mandat de celui-ci, l'Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la fin du mandat de l'Administrateur qu'il remplace, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

9. Pouvoirs des administrateurs.

9.1 La Société est administrée par le Conseil d'Administration.

9.2 Le Conseil d'Administration a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts à l'Assemblée Générale.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

10.1 si la Société a un seul Administrateur, la signature individuelle de cet Administrateur;

10.2 en cas de pluralité d'Administrateurs, la signature conjointe de deux (2) Administrateurs;

10.3 la signature individuelle de toute personne à qui un pouvoir spécial a été délégué par le Conseil d'Administration; et

10.4 la signature individuelle de tout Délégué à la Gestion Journalière dans la mesure du pouvoir qui lui a été délégué.

11. Mandataire des administrateurs.

11.1 La gestion journalière des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à cet effet peut être délégué à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, cadres ou autres agents (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière") agissant seul ou conjointement.

11.2 Un Délégué à la Gestion Journalière n'a pas besoin d'être Actionnaire.

11.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, tâches et rémunération des Délégués à la Gestion Journalière seront déterminés par le Conseil d'Administration, sauf que le(s) premier(s) Délégué(s) à la Gestion Journalière peuvent, mais n'ont pas l'obligation, d'être nommé(s) par une Assemblée Générale, et leurs pouvoirs, tâches, rémunération déterminés par celle-ci.

11.4 Le Conseil d'Administration ou tout Administrateur peuvent déléguer toute partie de leurs pouvoirs respectifs, pour des tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc, peuvent révoquer de tels mandataires et déterminer leurs pouvoirs, responsabilité et rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de sa représentation.

12. Réunion du conseil d'administration.

12.1 Les réunions du Conseil d'Administration (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Administrateur, par écrit et par tout moyen (y compris par lettre recommandée, email, fax, etc). Le Conseil d'Administration devra nommer un (1) président parmi les Administrateurs (le "Président").

12.2 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans qu'il soit besoin de respecter les conditions de convocation et formalités si tous les Administrateurs ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Administrateur peut nommer un autre Administrateur (mais seulement un Administrateur) pour le représenter (le "Représentant de l'Administrateur") lors d'une Réunion du Conseil, afin d'assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. En cas d'égalité des votes, le Président aura un second vote ou un vote prépondérant.

12.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée.

12.5 Les décisions du Conseil d'Administration sont adoptées à une majorité simple des Administrateurs présents ou représentés. Un Administrateur ou le Représentant de l'Administrateur peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de moyens de vidéo conférence ou de tout autre équipement de télécommunication permettant l'identification de chaque Administrateur participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques permettant que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre sur une base continue et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Administrateurs (ou le cas échéant, par un Représentant de l'Administrateur) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signées par ou au nom d'un ou plusieurs des Administrateurs concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil d'Administration doivent être signés et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Administrateur présent à la Réunion du Conseil.

12.8 Tout Administrateur ayant un intérêt dans une transaction en conflit avec celui de la Société soumise pour approbation au Conseil d'Administration (un "Conflit d'Intérêt") doit informer le Conseil d'Administration de celui-ci et la déclaration de cet Administrateur devra être mentionnée dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. A l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, avant le vote de toute résolution, un rapport spécial devra être produit sur toutes les transactions dans lesquelles les Administrateurs auraient eu un intérêt en conflit avec celui de la Société.

13. Comité de Consultation. Le Conseil d'Administration pourra être assisté par un comité de consultation (le "Comité de Consultation") qui sera composé de membres nommés et révoqués par résolution du Conseil d'Administration prise selon les stipulations de l'article 12 des présents Statuts. Le Comité de Consultation se réunira et délibérera en accord avec les stipulations d'un règlement interne le concernant, lequel règlement sera établi par le Conseil d'Administration de temps en temps par résolution prise selon les stipulations de l'article 12 des présents Statuts.

14. Assemblée générale.

14.1 Les Assemblées Générales doivent avoir les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action en lien avec la Société.

14.2 Lorsque la Société ne compte qu'un Actionnaire unique:

14.2.1 il devra exercer les pouvoirs dévolus aux Assemblées Générales.

14.2.2 ses décisions seront prises sous la forme de résolutions écrites et devront être enregistrées dans un registre des procès-verbaux tenus au Siège Social.

14.3 Chaque Actionnaire a droit à un (1) vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

14.4 Les Résolutions des Actionnaires sont valables uniquement si elles sont adoptées à la majorité des votes exprimés, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

14.5 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires.

14.6

14.6.1 Toute Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer à moins que (a) au moins la moitié des Actions y soient représentées et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, lorsqu'applicable, le texte des modifications relatives à l'objet ou la forme de la Société.

14.6.2 Si les stipulations de l'article 14.6.1 ne sont pas satisfaites, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, selon la manière prescrite par les Statuts ou la Loi de 1915. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour, indiquer la

date et les résultats de la précédente réunion. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion d'Actions représentées.

14.6.3 Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers (2/3) des votes exprimés. Les voix exprimées ne devront pas compter les votes attachés aux Actions à l'égard desquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus de voter ou ont exprimé un vote nul ou blanc.

14.7 Une Assemblée Générale peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

14.8 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire.

14.9 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire comme indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale. Les Actionnaires peuvent utiliser les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois (3) cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir de voter pour chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls.

14.10 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une Assemblée Générale par visio-conférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présents pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

14.11 Le Conseil d'Administration a les pouvoirs et les obligations d'ajourner une Assemblée Générale comme prévu par la Loi de 1915.

14.12 L'Assemblée Générale Annuelle de la Société se tiendra le troisième lundi du mois de juin à 14h00 chaque année.

14.13 Le Conseil d'Administration ou le(s) commissaires aux comptes peut(vent) convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Une Assemblée Générale des Actionnaires devra être convoquée endéans un (1) mois sur la demande écrite d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social en indiquant l'ordre du jour.

14.14 Les convocations aux Assemblées Générales doivent contenir l'ordre du jour et prendre la forme d'annonces publiées deux fois avec un intervalle minimum de huit (8) jours, et huit (8) jours avant la réunion dans le Mémorial et dans un journal Luxembourgeois. Les convocations envoyées par courrier devront l'être huit (8) jours avant l'Assemblée aux Actionnaires enregistrés, mais aucune preuve n'est requise pour prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque toutes les Actions sont sous la forme nominative, les convocations peuvent être effectuées seulement par lettre recommandée avec accusé de réception.

14.15 Un (1) ou plusieurs Actionnaires qui détiennent au moins dix pour cent (10%) du capital souscrit peut demander qu'un (1) ou plusieurs éléments soient ajoutés à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Une telle demande devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception au siège social, au minimum cinq (5) jours avant la réunion.

15. Auditeurs.

15.1 La Société est supervisée par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprise agréés, choisis par la Société (les réviseurs d'entreprise agréés sont désignés ci-après comme étant l'"Auditeur").

15.2 L'assemblée générale désigne le(s) Auditeur(s) et détermine leur nombre, rémunération et le terme de leur mandat. La nomination ne peut cependant pas excéder six (6) ans. Si les Auditeurs sont élus sans mention du terme de leur mandat, ils sont réputés être nommés pour un (1) an à partir de la date de leurs élections.

15.3 Les Auditeurs peuvent être réélus.

16. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

17. Distribution sur les actions.

17.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par Résolutions des Actionnaires, déclarer des dividendes aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.

17.3 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, le Conseil d'Administration peut payer des dividendes intérimaires aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.

18. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale au moyen d'une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

19. Interprétation et Loi Luxembourgeoise. Actionnaire Minoritaire désigne tout Actionnaire autre que les Entités Wendel.

Actions Minoritaires désignent (i) toutes Actions acquises, souscrites par, allouées à, un Actionnaire Minoritaire, et (ii) tous Titres de la Société acquis, souscrits par, alloués à, tout Actionnaire Minoritaire.

Cession désigne, en ce qui concerne tout Titre de la Société, (i) lorsqu'il est utilisé en tant que verbe, vendre, attribuer, disposer de, échanger, gager, grever, hypothéquer ou transférer ces Titres de la Société ou toute participation ou intérêt y attaché, directement ou indirectement (y inclus en application de transactions sur produits dérivés), ou accepter ou s'engager à faire ce qui précède; et (ii) lorsqu'il est utilisé en tant que nom, une vente, directe ou indirecte, attribution, disposition, échange, gage, charge, hypothèque, ou autre transfert de ces Titres de la Société, ou toute participation ou intérêt y attaché, ou toute convention ou engagement à faire ce qui précède. Céder devra être interpréter dans le même sens que la présente définition.

Cession Autorisée désigne toute Cession au profit d'un Cessionnaire Autorisé.

Cessionnaire Autorisé désigne:

- (i) dans le cas d'une Entité Wendel, toute autre Personne qui est une Entité Liée de cette Entité Wendel;
- (ii) dans le cas d'un Actionnaire qui est une personne physique, un trust au bénéfice exclusif de cet Actionnaire et pour lesquels le conjoint, les descendants en ligne directe, frères, soeurs, parents, héritiers, exécuteurs, administrateurs, testamentary trustees, légataires et/ou bénéficiaires de cet Actionnaire sont les seules bénéficiaires; et
- (iii) à l'égard de Trief Corporation S.A., tout membre de la direction de la Société ou de ses filiales ou de toute entité exerçant au nom de ce membre; et
- (iv) dans tous les cas, toute personne qui signe un avenant au Pacte d'Actionnaires.

Entité liée désigne, en ce qui concerne toute Personne, toute autre Personne directement ou indirectement contrôlant, contrôlée par ou se trouvant sous contrôle commun d'une telle Personne, qui directement ou indirectement contrôle, est contrôlé par ou se trouve sous contrôle commun d'une telle Personne, ou dont cinquante pour cent (50%) des bénéficiaires économiques sont les mêmes.

Entités Wendel désigne (i) Expansion 17 S.A., SICAR, une société anonyme à capital fixe, qualifiée de société d'investissement en capital à risque, constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B50162 ("SICAR 1"), (ii) Global Performance 17 S.A., SICAR, une société anonyme à capital fixe, qualifiée de société d'investissement en capital à risque, constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B180.980 (agissant en relation avec son compartiment 1) ("SICAR 2"), et (iii) toute autre Entité Liée de SICAR 1 et de SICAR 2 susceptible de devenir Actionnaire.

Filiale désigne, en ce qui concerne toute Personne, toute entité dont les actions ou autres titres de participation, ayant un droit de vote ordinaire pour élire la majorité du conseil d'administration ou toute autre personne exerçant des fonctions similaires, sont détenus à un moment donné directement ou indirectement par cette Personne.

Jour Ouvrable désigne un jour, autre qu'un samedi, un dimanche ou tout autre jour où les banques commerciales de New York ou Luxembourg sont autorisées à fermer en vertu de dispositions légales.

Pacte d'Actionnaires désigne tout pacte d'actionnaires concernant la Société, qui pourrait exister de temps à autre.

Partie Sortie Conjointe désigne, par rapport aux Autres Actionnaires et à toute Sortie Conjointe, (i) le nombre d'Actions (tel que déterminé sur une base pleinement diluée) détenues par cet Autre Actionnaire immédiatement avant cette Sortie Conjointe multiplié par (ii) le Pourcentage Sortie Conjointe.

Personne désigne toute personne physique ou morale, société à responsabilité limitée, société de personnes, association, trust ou toute autre entité ou organisation, y compris un gouvernement ou collectivité publique ou une agence étatique ou l'un de ses représentants.

Pourcentage Sortie Conjointe désigne, pour toute Sortie Conjointe, une fraction dont le numérateur est le nombre d'Actions proposées à la vente par le Vendeur dans le Cadre d'une Sortie Conjointe dans le cadre de cette Sortie Conjointe et dont le dénominateur est le total des Actions détenues (tel que déterminé sur une base entièrement diluée) par tous les Actionnaires immédiatement avant cette Sortie Conjointe.

Tiers désigne un acquéreur potentiel des Titres de la Société d'un Actionnaire, autre qu'un Cessionnaire Autorisé ou une Entité Liée de cet Actionnaire, dans des conditions normales de marché.

Titres de la Société désignent (i) les Actions, (ii) tout autre titre représentant le capital de la Société, (iii) tout titre convertible en, ou échangeable contre des Actions, ou tout autre titre de la Société, et (iv) tout option, warrant ou tout autre droit permettant d'acquérir des Actions ou tout autre titre de la Société.

19.2 Dans les présents Statuts:

19.2.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

19.2.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

19.2.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

19.3 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Septième résolution

Les actionnaires décident de réélire MM. Bernard GAUTIER et Jean-Yves HEMERY, actuels membres du conseil en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et de nommer les personnes suivantes:

- John Belfance, né le 15 February 1974, à New-York, USA, demeurant 5201 Summerbrooke Ln, Phenix City, Alabama 36 867, USA

- David Darmon, né le 18 December 1973 à Paris, France, demeurant 13 Gay Street, 10014 New-York, USA

- Charles Krombach, né le 19 February 1942 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, demeurant 131, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

- Adam Reinmann, né le 26 June 1975 à New-York, USA, demeurant 15 Bessel lane, NY 10514 Chappaqua, USA

- Patrick Tanguy, né le 3 November 1960 à La Tronche, France, demeurant 75, rue de Rennes, F-75006 Paris, France, en qualité d'administrateurs pour une période de 3 ans.

En conséquence, les actionnaires arrêtent la composition du conseil d'administration comme suit:

- John Belfance, administrateur,

- David Darmon, administrateur,

- Bernard Gautier, administrateur,

- Jean-Yves Hémerly, administrateur,

- Charles Krombach, administrateur,

- Adam Reinmann, administrateur, et

- Patrick Tanguy, administrateur.

Huitième résolution

Les actionnaires décident de nommer Ernst & Young, réviseur d'entreprises agréé, dont l'adresse professionnelle se situe au 7, rue Gabriel Lippman, Luxembourg, L-5365 Munsbach (RCS Luxembourg B.47.771) en tant que commissaire aux comptes avec effet immédiat et pour une période de 1 (un) an.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ EUR 4,500.-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du représentant de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. Sur demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Jean-Yves HÉMERY, Françoise HÜBSCH, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 17 juin 2015. Relation GAC/2015/5130. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Nathalie DIEDERICH.

Référence de publication: 2015103779/1239.

(150113067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

Protos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 75.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015106982/9.
(150117757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

Prostar S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 60.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015106980/9.
(150117190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

PH Kaymu S.C.Sp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1736 Senninegerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 197.959.

Excerpts of the limited partnership agreement (the "Limited Partnership Agreement") of PH Kaymu S.C.Sp., a special limited partnership, executed on 8th June 2015

1. Partners who are jointly and severally liable. Digital Services XLI (GP) S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 193938 (the "General Partner").

2. Name, Partnership's Purpose, Registered Office, Business Year.**(i) Name**

The special limited partnership shall have the name: PH Kaymu S.C.Sp. (the "Partnership").

(ii) Purpose

The purpose of the Partnership is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, limited partnerships or other arrangements and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in order to further the development, marketing and provision of internet services through foreign subsidiaries (ecommerce covering goods and services of different kinds) and the provision through its foreign subsidiaries of logistic services, digital services and all other services relating to the aforementioned business.

The Partnership may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Partnership.

The Partnership is entitled to pursue any and all activities which directly or indirectly serve its purpose. The Partnership exercises any and all rights and obligations which pertain to any shares or interests in other companies.

(iii) Registered Office

The Partnership shall have its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

(iv) Business Year

The business year of the Partnership shall be the calendar year.

3. Designation of the manager and signatory powers. The management of the Partnership is incumbent upon the General Partner.

The General Partner shall manage the Partnership on the basis of the provisions of the Partnership Agreement and otherwise in the best interest of the Partnership. Any liability of the General Partner vis-à-vis the Partnership or its Partners shall be limited to willful misconduct (dol) and gross negligence (négligence grave).

The Partnership is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the General Partner that represents it.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commences as from 8th May 2015, for an indefinite term.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Auszüge aus dem Gesellschaftsvertrag (dem „Limited Partnership Agreement“) der PH Kaymu S.C.Sp., einer Partnerschaftsgesellschaft nach Luxemburgischen Recht (Special Limited Partnership), geschlossen am 08. Juni 2015

1. Gesellschafter, die unmittelbar und gesamtschuldnerisch haften. Digital Services XLI (GP) S.à.r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), welche den Bestimmungen des Gesetzes des Großherzogtums Luxemburg unterliegt, mit Geschäftssitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de Commerce et des Sociétés) unter der Nummer B 193938 (die „Komplementärin“).

2. Name, Zweck der Gesellschaft, Sitz, Geschäftsjahr.

(i) Name

Die Gesellschaft heißt: PH Kaymu S.C.Sp. (die „Gesellschaft“)

(ii) Zweck der Gesellschaft

Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form, die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen im Hinblick auf die Entwicklung, das Marketing und die Erbringung von Internetdienstleistungen durch ausländische Tochtergesellschaften (im Bereich ECommerce bezüglich Waren und Dienstleistungen jeglicher Art) sowie die Erbringung von Logistikdienstleistungen, Digitaldienstleistungen und allen anderen Dienstleistungen, die mit der zuvor genannten Geschäftstätigkeit im Zusammenhang stehen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder die der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Darlehen gewähren oder die Gesellschaften auf jede andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausüben, die direkt oder indirekt ihrem Zweck dienen. Die Gesellschaft kann jegliche Rechte und Pflichten in Bezug auf Beteiligungen an anderen Gesellschaften ausüben.

(iii) Sitz

Der Sitz der Gesellschaft ist in der rue 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg.

(iv) Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr wird das Kalenderjahr sein.

3. Wahl des Geschäftsführers und Zeichnungsbefugnisse. Die Geschäftsführung der Gesellschaft obliegt der amtierenden Komplementärin.

Die Komplementärin wird die Gesellschaft auf Basis der Bestimmungen des Gesellschaftsvertrages oder in sonstiger Weise bestmöglich im Interesse der Gesellschaft führen. Jede Haftung der Komplementärin gegenüber der Gesellschaft wird auf Fälle des Vorsatzes (dol) und der groben Fahrlässigkeit (négligence grave) beschränkt.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift der Komplementärin, durch welche die Gesellschaft repräsentiert wird, rechtskräftig gegenüber Dritten verpflichtet.

4. Anfang und Enddatum der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird am 08. Juni 2015 für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Référence de publication: 2015103309/76.

(150112540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

H.W. Restaurant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6960 Senningen, 114, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 166.772.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015112224/14.

(150120512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

Peintures et Décorations Meyers Claude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7621 Larochette, 22A, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 57.239.

Les comptes annuels du 01/01/2014 au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015103306/10.

(150113168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.

BR Japan Core Plus LLC Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.657.

Les comptes consolidés de la société BlackRock Japan Core Plus Property Fund L.P. au 31.12.2014, reprenant les comptes annuels de BR Japan Core Plus LLC Holding S.à r.l., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015108489/11.

(150117421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

Andbank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 150.131.

Dépôt rectificatif du document déposé en date du 16/09/2014. Référence: L140164323

«Suite à la décision de l'actionnaire unique en date du 27 août 2014 de prolonger les mandats de Monsieur Josep X. Casanovas Arasa et de Monsieur Gerard Estrada Ventura comme membres du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2018, leurs mandats comme administrateurs délégués ont été prolongés et se termineront également à la date de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2018.»

Luxembourg, le 6 juillet 2015.

Référence de publication: 2015109904/13.

(150120063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2015.

Partners Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 159.156.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale des actionnaires du 3 juin 2015

Décision

L'assemblée a décidé à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Stéphane BIVER de son mandat d'administrateur de la société et de nommer en remplacement de Monsieur Clive GODFREY, né le 6 août 1954 à Kortrijk (Belgique), résidant professionnellement au L-1720 Luxembourg, 8 rue Heinrich Heine à compter du 3 juin 2015 et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2021.

DATA GRAPHIC S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 42 166, informe que son adresse a été transférée au 8 rue Heinrich Heine L-1720 Luxembourg en date du 9 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015103305/18.

(150112869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2015.
